



Vicat, partenaire du projet de l'extension en mer de Monaco

Moins d'une année après l'inauguration du premier caisson immergé, la Principauté de Monaco continue l'extension de son territoire sur la mer. Sur ce projet d'envergure, le Groupe Vicat a pour mission d'élaborer et de livrer des granulats qui serviront de couche d'assise pour les 18 caissons en béton qui constitueront la ceinture de protection du nouveau quartier construit par son partenaire, Bouygues Construction. Un défi technique de taille, sur un chantier inédit, qu'a su relever Vicat dans le respect des valeurs qui lui sont chères : un ancrage territorial important, une logique d'économie circulaire et le respect de contraintes environnementales importantes afin de protéger la faune et la flore marines.

Une expertise au service du respect de l'écosystème sous-marin

L'extension de Monaco par la mer est un projet ambitieux qui a longuement été étudié afin de répondre aux besoins d'urbanisation et de développement de la Principauté. **Au-delà des questions techniques et architecturales, une attention particulière a été portée au respect de l'environnement.** La réserve naturelle du Larvotto et le tombant des Spéluges se situant à proximité du chantier, la préservation de l'écosystème marin est en effet en enjeu essentiel.

Sensible aux questions écologiques, Vicat a répondu présent afin de participer à ce projet d'envergure aux hautes exigences environnementales : **l'une d'entre elles étant que toutes les fines (poussières) soient totalement extraites des granulats au préalable**

afin de ne pas perturber la faune et la flore locale pendant toute la durée des travaux et ce jusqu'à la fin de la livraison, prévue fin 2019. Un véritable challenge technique pour lequel le Groupe Vicat a mis à profit son expertise en repensant le processus de lavage des matériaux pour délivrer des granulats d'une extrême propreté (un taux de fines inférieur à 0,5 % contre 2 % pour les matériaux issus de la carrière de La Courbaisse habituellement) et en stockant les granulats dans une zone isolée pour éviter toute pollution extérieure. C'est cette performance technique qui a permis à Bouygues Construction de respecter son engagement sur la turbidité de l'eau.

Un pari technique et logistique réussi grâce à l'ancrage territorial

FICHE D'IDENTITÉ LA COURBAISSE

- Carrière de roches massives
- Production annuelle de 600 000 t. de granulats
- 16 salariés
- Une carrière au service du marché niçois et de l'ouest du département grâce à des plateformes avancées à Nice et Antibes.



La configuration spécifique nécessitant une mise en place de matériaux par voie maritime et les contraintes de circulation routière pour se rendre à Monaco ont fait naître une réflexion avec les ports du secteur. Des discussions menées dans la durée (24 mois) entre le Groupe Vicat et le Port de Nice ont permis d'imaginer un important dispositif logistique afin d'assurer l'acheminement des granulats : une alliance du transport routier et du transport maritime (via une barge à granulats innovante permettant de transporter jusqu'à 800 tonnes en un seul voyage) qui limite l'empreinte écologique du projet et l'engorgement des axes de circulation monégasques.

LES PRODUITS GRANULATS VICAT

- 20 000 tonnes de graviers 20/40 mm pour assurer la couche de réglage des caissons en béton
- Des blocs pour constituer un filtre entre le remblai et les enrochements

« Nous sommes ravis de relever le défi majeur que nous a adressé Bouygues Construction. Pouvoir participer ainsi à l'extension en mer de Monaco est pour nous une véritable fierté. L'écoute et la réflexion menées avec le Port de Nice ont été des catalyseurs de réussite. Nous sommes également fiers de l'engagement de nos équipes sur la qualité produit et la logistique. »

explique Jonathan Teadi, Directeur régional opérationnel Granulats Vicat PACA.

Une première, qui a mobilisé plusieurs activités du Groupe (à travers le département Export Vicat basé sur le port de Nice ainsi que les filiales CGMV, SATM et Sigma Béton), et qui n'aurait pu aboutir sans une proche collaboration avec les acteurs locaux : Courbaisse Transport, Métropole NCA, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, Mathez Freight et MCM.

L'IMPLICATION DES FILIALES DU GROUPE VICAT

CGMV, manutentionnaire sur le port de Brégailion, assure – en coordination avec les équipes de la Direction des Ports de la CCI Var – les opérations de chargement de navires d'une capacité de 9 000 tonnes, assurant des rotations entre Toulon et Monaco. Pour répondre aux cadences de chargement demandées, CGMV s'est équipé de bandes transporteuses innovantes et a aménagé les horaires de son personnel portuaire afin d'assurer le remplissage des caissons.

Sigma Béton opère d'une part en tant qu'organisme certificateur au service de Granulats Vicat afin d'assurer le contrôle qualité hebdomadaire de la production, et d'autre part en tant que laboratoire au service de Bouygues Construction pour assurer un contrôle externe des lots livrés. La filiale intervient par ailleurs pour les convenances et contrôles des bétons des caissons préfabriqués coulés à Marseille et à Monaco ainsi que pour le contrôle des enrochements, principalement en Italie, dont le rôle est de protéger l'extension.

Bio diversité et économie circulaire dans l'ADN du Groupe Vicat

Dans le cadre de son plan stratégique, le Groupe Vicat porte de nombreux engagements dont l'éco-responsabilité. Ainsi, l'entreprise a fait de la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité une de ses priorités. Des combats qui montrent la volonté du Groupe Vicat d'avoir un rôle actif dans la transformation de la société et de celles des marchés vers un monde durable.

Partenaire de plusieurs associations de protection de la nature et de gestionnaires d'espaces naturels, Vicat se veut promoteur de solutions durables pour la préservation de la biodiversité : végétalisation des carrières et préservation et soin des animaux font entre autres parties des actions mises en place par le Groupe.

À propos de VICAT

Le groupe Vicat est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créée en 1853, l'entreprise familiale exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base. Le groupe cimentier emploie près de 9 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de près de 2,6 milliards d'euros en 2018. Présent dans 12 pays – France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil – Vicat réalise plus de 63% de son chiffre d'affaires à l'international. En région PACA, le Groupe compte 23 sites, 300 collaborateurs et 1 200 emplois indirects.

www.vicat.fr



CONTACT MÉDIAS

MONET+ASSOCIÉS

MARIE LEROY : marie@monet-rp.com

T : +33 (0)4 78 37 34 64